



ASPO/BirdLife Suisse

Association Suisse  
pour la Protection des  
Oiseaux (ASPO)/  
BirdLife Suisse  
Case postale  
8036 Zurich  
TEL 044 457 70 20  
FAX 044 457 70 30  
svs@birdlife.ch  
www.birdlife.ch



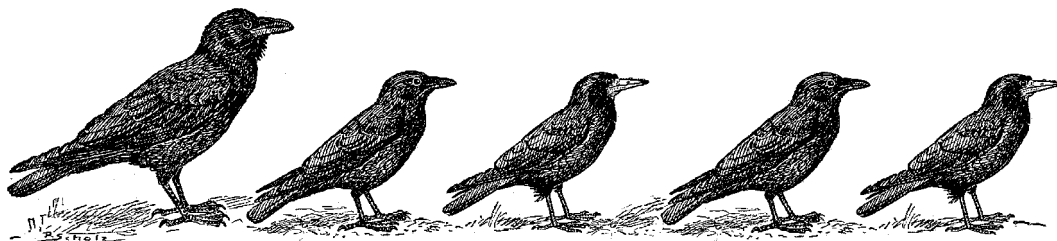
Station ornithologique  
suisse, 6204 Sempach  
TEL 041 462 97 00  
FAX 041 462 97 10  
info@vogelwarte.ch  
www.vogelwarte.ch



Nos Oiseaux  
Société romande pour  
l'étude et la protection  
des oiseaux, c/o Musée  
d'histoire naturelle,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
TEL 032 913 39 76  
FAX 032 913 39 76  
info@nosoiseaux.ch  
www.nosoiseaux.ch

Auteur:  
Kurt Bollmann 1998,  
mise à jour: Daniela  
Heynen, 2004  
©ASPO, Nos  
Oiseaux & Station  
ornithologique suisse.  
La reproduction  
avec références  
est souhaitée.

# LES CORVIDÉS



## ET L'AGRICULTURE

Les corvidés recherchent volontiers leur nourriture dans les terres cultivées ouvertes, comme les champs, les prés et les pâtures ; les milieux agricoles se plaignent ainsi souvent de dégâts dus aux corvidés. De plus, les chasseurs craignent une influence négative sur les populations de lièvres. Les représentants des milieux agricoles et cynégétiques avancent ainsi l'argument que la chasse aux corvidés est un moyen nécessaire pour réguler les effectifs, limiter les dégâts dans les cultures et protéger la petite faune. En Suisse, plus de 14000 corneilles noires, 8000 geais des chênes, 4000 pies bavardes et 400 grands corbeaux sont tirés chaque année (moyennes 1998–2002). Face à cette situation, les trois questions suivantes doivent être posées :

- Les mesures de régulation des corvidés sont-elles juridiquement correctes ?
- Les dommages causés par les oiseaux atteignent-ils une ampleur économique suffisante pour justifier ces mesures ?
- Les mesures de régulation actuelles permettent-elles vraiment d'atteindre le but annoncé ?

### Situation juridique

#### Protégé ou non ?

La Suisse compte 9 espèces de corvidés: le geai des chênes, la pie bavarde, le cassenoix moucheté, le chocard à bec jaune, le crave à bec rouge, le chou-

cas des tours, le corbeau freux, le grand corbeau et la corneille noire (qui compte une deuxième sous-espèce, la corneille mantelée). Cinq espèces sont protégées par la loi fédérale sur la chasse: c'est le cas du cassenoix, du chocard, du crave, du choucas et du corbeau freux. Par contre, le geai, la pie, les corneilles noire et mantelée et le grand corbeau peuvent être chassés. Des restrictions supplémentaires peuvent cependant être énoncées par les cantons sur leur territoire. Les inspections cantonales de la chasse fournissent des informations à ce sujet.

Le crave, très menacé, et le choucas, vulnérable, figurent sur la Liste Rouge. Le corbeau freux est quant à lui potentiellement menacé.

### Agriculture et corvidés

Les corvidés consomment une nourriture végétale et animale. Les céréales de printemps, les grains de maïs fraîchement semés, les germes et les plantons de salade sont appréciés par les corneilles noires et les corbeaux freux. Selon une enquête auprès des cantons et des services de vulgarisation agricole, l'importance des dommages économiques dus aux corvidés ne peut pas être estimée au niveau suisse. En ce qui concerne les geais, les pies et les choucas, les dégâts sont négligeables.

Dans les vignes et les vergers, les corvidés et d'autres passereaux grégaires, comme les étourneaux et les grives litor-

nes, peuvent localement causer en automne des pertes financières perceptibles.

Mais il ne faut pas oublier que les corvidés agissent aussi souvent comme éboueurs biologiques et, à ce titre, ils sont appréciés par les paysans. Les corneilles noires et les grands corbeaux assument une fonction écologique importante en mangeant les charognes, les escargots et les souris. Le geai participe quant à lui à la propagation naturelle du chêne, en cachant des glands dans le sol comme provision pour l'hiver. Il n'en retire qu'une partie, le reste pouvant germer.

### Corneille noire

En Suisse, des recherches ont démontré que le régime alimentaire de la corneille noire dépend du type d'agriculture pratiqué: la nourriture végétale domine dans les secteurs de cultures intensives, alors qu'on trouve un fort pourcentage de nourriture animale là où l'agriculture est plus traditionnelle. Pendant la période d'élevage des jeunes, le besoin en nourriture riche en protéines augmente. Pour nicher, les corneilles préfèrent ainsi les secteurs exploités de manière extensive, plus riches en micromammifères et en insectes.

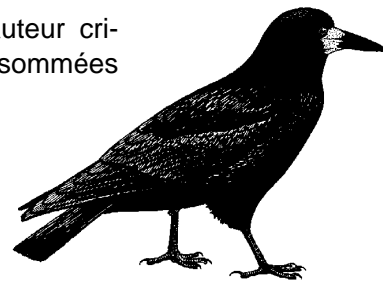
Alors que chaque couple reproducteur défend son territoire, les individus trop jeunes, sans partenaire ou sans territoire forment des troupes. Cette séparation entre oiseaux nicheurs et non-nicheurs est naturelle, mais les proportions respectives de ces deux groupes peuvent fortement varier: les grands rassemblements ont surtout lieu dans les secteurs d'agriculture intensive. La plupart des dégâts aux cultures sont donc causés par ces oiseaux non-nicheurs en troupes, alors que les oiseaux nicheurs ne causent pas de dommages en période de reproduction.

Des enquêtes auprès des agriculteurs ont montré que les dommages apparaissent surtout quand il y a une combinaison de plusieurs facteurs négatifs: semis tardif, mauvais temps etc. Les champs de maïs, de légumes et de blé sont les plus touchés. L'ampleur des dégâts dépend surtout du temps nécessaire aux

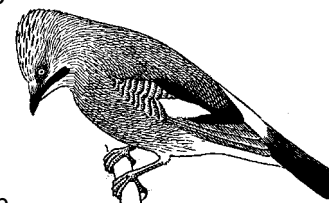
cultures pour dépasser la hauteur critique où elles ne sont plus consommées (10 à 15 cm pour le maïs).

### Corbeau freux

Avec un effectif national d'environ 1700 couples reproducteurs, le corbeau freux appartient aux espèces potentiellement menacées en Suisse, et il est protégé. On le distingue de la corneille noire grâce au dessin de la tête: le Freux adulte a une partie de peau nue grisâtre autour de la base du bec (voir ill.). Chez cette espèce nichant en colonie, il faut distinguer les oiseaux nicheurs des hôtes d'hiver: la Suisse se trouve à la limite sud de l'aire de répartition, et les nicheurs se rencontrent presque tous autour des villes de Bâle et de Berne, au centre et dans l'ouest du plateau, ainsi qu'en Ajoie. La zone d'hivernage la plus importante de cette espèce en Suisse est la région bâloise, avec un effectif hivernal d'environ 10000 oiseaux provenant du nord-est de l'Europe. En Allemagne, on a montré que ces rassemblements d'hivernants peuvent occasionner des pertes financières dans les champs de céréales d'automne. Le maïs, le soja, le froment et le seigle semblent plus appréciés que l'avoine ou l'orge (des variations locales sont cependant possibles).



*Corbeau freux*

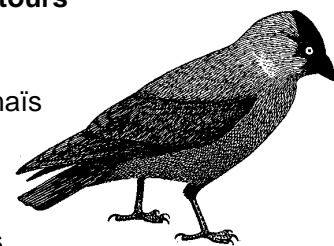


*Geai des chênes*

### Geai des chênes, choucas des tours et pie bavarde

L'augmentation des cultures de maïs a offert une source de nourriture supplémentaire au geai des chênes. Localement, des dégâts ont été constatés dans des champs de maïs situés en lisière de forêt. Ces dégâts, très limités et localisés, ne justifient pas de mesures contre cette espèce.

La pie bavarde et le choucas des tours ne sont pas connus pour causer des dégâts aux cultures. Au contraire, les nids construits par les pies et les corneilles offrent des possibilités de nidification en zone agricole au hibou moyen-duc et au faucon crécerelle, tous deux grands



*Choucas des tours*

consommateurs de micromammifères, qui ne construisent pas de nid eux-mêmes.

## Mesures de prévention des dégâts

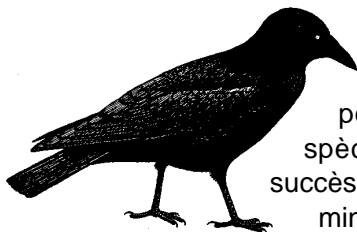
### Chasse



Pie bavarde

En Suisse, environ 14000 corneilles noires sont abattues chaque année. Dans les troupes, le tir de quelques individus peut éloigner le reste du groupe du champ en question.

Comme l'ont montré de récentes études, les tirs sont par contre inefficaces pour réguler les populations. La raison se trouve dans l'organisation sociale des espèces: chez la corneille, la pie et le geai, la formation de couples territoriaux contribue à l'autorégulation de la population. Les secteurs structurés de manière adéquate et offrant suffisamment de nourriture animale pour l'élevage des jeunes sont limités. Les couples nicheurs occupent ces zones au printemps et défendent leur territoire contre leurs congénères, alors que le reste de la population est exclu de la reproduction. Comme



Corneille noire

pour beaucoup d'espèces d'oiseaux, le succès de reproduction diminue avec une densité de peuplement élevée. Si les oiseaux nicheurs sont tirés, les territoires libres sont rapidement occupés par les individus non-nicheurs "en attente" dans les troupes. Si les oiseaux en troupe sont tirés en grand nombre, le succès de reproduction des couples nicheurs augmente, puisqu'ils doivent défendre leur territoire contre moins d'autres individus, et peuvent ainsi consacrer plus de temps à l'élevage des jeunes. En d'autres termes, c'est l'offre en nourriture et en sites de nidification qui détermine la taille de la population. Dans ce sens, les récompenses pour la destruction d'oiseaux manquent non seulement leur but écologique de régulation de la population, mais également l'objectif économique de réduction des dégâts.

Les hiboux moyens-ducs et les faucons

hobereaux (par endroits aussi les faucons crécerelles), dépendent des anciens nids de corneille pour leur nidification. Une réduction massive des effectifs de corneille aurait également des répercussions sur ces espèces. Un nid de corvidé peut abriter bien d'autres espèces! C'est pour cette même raison qu'il faut absolument éviter de tirer sur les poussins de corneille au nid! Selon la loi fédérale sur la chasse, le tir des rapaces nocturnes et des faucons est punissable. De plus, du point de vue de l'éthique du chasseur, ce procédé est très discutable.

## Mieux vaut prévenir que guérir

### Plusieurs mesures préventives permettent de diminuer les dommages:

- **Favoriser la diversité des structures** : les corvidés préfèrent les endroits dégagés où ils se sentent en sécurité: bosquets et haies offrent par contre un abri à leurs prédateurs naturels. La durée des séjours des corvidés dans les champs peut être réduite de cette manière.
- **Période des semailles** : les périodes de mauvais temps prolongent le temps nécessaire aux pousses pour atteindre la hauteur critique de 10–15 cm, à laquelle elles ne sont plus consommées. Une bonne planification de la période des semailles diminue les risques, en permettant une levée rapide des cultures les plus menacées.
- **Semis "propre"** : il faut éviter de laisser des grains ou des semences à la surface du champ, de manière à ne pas attirer l'attention des corvidés sur cette source de nourriture. Pour le maïs, il est conseillé de semer le grain profondément (évent. rouler la parcelle) pour qu'il soit bien ancré dans le sol.
- **Pause entre les travaux de préparation et les semailles** : l'activité humaine et l'offre accrue en nourriture pendant le labourage et le hersage attirent les corneilles et les freux. C'est pourquoi il est conseillé d'attendre 1 ou 2 jours entre les travaux de préparation et les semailles.

- **Champs inondables** : les champs inondés sont particulièrement vulnérables: le maïs y pousse lentement, et les animaux vivant sous terre remontent à la surface du sol avec l'humidité, augmentant l'offre en nourriture. Il faut donc éviter de cultiver du maïs dans des champs risquant d'être inondés.
- **Traitement des semences** : l'efficacité des répulsifs chimiques est sujette à discussion. Seules les semences destinées aux champs très menacés devraient être traitées, de préférence à l'antraquinone (Morkit). L'effet de protection diminue cependant rapidement après la germination, ce qui rend ces mesures peu efficaces. De plus, après la levée des cultures, il faut éviter d'attirer les corvidés avec des activités telles que le fumage, la fauche ou le labourage de parcelles voisines.
- **Mesures d'effarouchement** : les corvidés sont des oiseaux extrêmement intelligents s'adaptant facilement. Pour les éloigner, imagination et flexibilité sont indispensables, sans quoi les mesures deviennent inefficaces en l'espace de quelques jours, les oiseaux remarquant rapidement la supercherie. Le meilleur moyen pour éloigner les corvidés est ainsi de varier les méthodes et de les combiner! Après les semailles, les moyens utilisables sont les suivants: grands ballons à hélium, rubans de plastique en couleur, voitures stationnées et détonations.

Lors d'un test, des **ballons à hélium** (diamètre minimal de 75 cm) attachés à une corde de 30 m se sont révélés très efficaces pendant 5 à 10 jours. Les ballons ne remplissent cependant leur rôle que s'ils volent! Il faut donc veiller à les remplacer ou à les regonfler à temps. Une feuille d'information sur l'utilisation de ces ballons est disponible à la Station ornithologique (en allemand). Il faut tendre les **rubans en plastique coloré** en zigzag ou en travers des champs, à une hauteur d'environ 80–100 cm, et avec un écartement maximal d'environ 2 m. Comme les pétards, ils sont efficaces

entre 1 et 3 jours, un véhicule stationné environ une journée. Les épouvantails et les corneilles mortes suspendues ne montrent pas vraiment d'efficacité quantifiable. Les **pétards** (canon à vigne) et les **filets de protection** offrent aux vergers et vignobles une protection efficace. Les filets doivent absolument être fortement tendus et régulièrement contrôlés de manière professionnelle (aucune partie du filet n'ose toucher le sol). Il faut renoncer à l'utilisation de filets à usage unique, qui constituent souvent un piège mortel pour les oiseaux et les hérissons. Une feuille d'information pour l'utilisation des filets en viticulture est disponible au FAW de Wädenswil (en allemand, avec résumé en français).

#### Bibliographie complémentaire :

- BAAS-FRANCKE, E. (1993): Rabenvögel: Ein krächzendes Ärgernis? NABU-Sonderdruck. Naturschutzbund Deutschland, Stuttgart.
- EPPLE, W. (1996): Rabenvögel: Göttervögel – Galgenvögel; ein Plädoyer im "Rabenvogelstreit". Karlsruhe.
- JUILLARD, M. (1990): Evolution des colonies de Corbeaux freux, *Corvus frugilegus*, en Suisse. Nos Oiseaux 40: 407–422.
- KELLER, V. (1998): Maître Corbeau et ses amis – la famille des Corvidés. Rapport 1998, Station ornithologique suisse, Sempach.
- NAEF-DAENZER, L. (1984): Versuch zum Verjagen von Rabenkrähen (*Corvus corone corone*) von spriessenden Maisfeldern. Z. Jagdwiss. 30: 184–192.
- RAHMANN, H. et al. (1988): Rabenvögel: Ökologie und Schadwirkung von Eichelhäher, Elster und Rabenkrähe. Josef Margraf, Weikersheim.
- STUDER-THIERSCH, A. (1984): Zur Ernährung der Rabenkrähe *Corvus corone* in der Schweiz. Orn. Beob. 81: 29–44.
- TOMPA, F. S. (1976): Zum Rabenkrähen-Problem in der Schweiz. Teil II: Rabenkrähe und Landwirtschaft: Schäden und Abwehrmassnahmen. Orn. Beob. 73: 195–208.

#### Remerciements :

Gabriel Popow et Andres Meerstetter, Landwirtschaftliche Beratungszentrale Lindau LBL  
 Hansueli Dierauer, Forschungsinstitut für biologischen Landbau FiBL  
 Alfred Husistein, Eidg. Forschungsanstalt für Obst-, Wein- und Gartenbau, Agroscope FAW  
 Mathias Menzi, Eidgenössische Forschungsanstalt für Agrarökologie und Landbau, Agroscope FAL  
 Peter Schlup, Protection suisse des animaux PSA